

Informations additionnelles au conseil d'école n°2

Questions / réponses
entre les associations de parents d'élèves API et FCPE
et la directrice,
lors de la préparation de l'ordre du jour du conseil d'école

Mardi 26 janvier 2015

Présents :

Mme MOUSSEAU, Directrice de l'école

Mme RIBIER, pour l'API

M. IDYAHIA, pour la FCPE

1- Le plan Vigipirate : voir le compte-rendu ci-joint, car le sujet a été abordé lors de la séance du conseil d'école.

2- Carte scolaire : voir le compte-rendu ci-joint.

3- Rentée 2015 : effectifs, organisation.

La préparation de la rentrée scolaire 2015/2016 est en cours et fera l'objet d'une information plus précise au 3eme Conseil d'école. Les inscriptions pour la maternelle débutent en février, les demandes de dérogations sont validées en commission de dérogation, en mai/juin.

Mme Mousseau recevra les parents des futurs élèves en mai/juin. Les prévisionnels des effectifs maternelles/ élémentaires seront connus qu'en fin d'année.

4- Choix des langues /coordination avec les collègues : voir le compte-rendu ci-joint.

Mme Mousseau fait plusieurs réunions de coordination avec les principaux des collèges, mais il est très difficile de se projeter pour les élèves de CP et CE1 vers ce que les enfants trouveront au collège, en terme de choix de langue. L'existence et la pérennité de ces options dépendent des budgets et des choix pédagogiques des collèges, qu'on ne peut prévoir sur le long terme.

A l'heure actuelle, l'anglais est la seule langue mise en place en CP et en CE1 à Cabourg. A partir du CE2, les élèves ont la possibilité de choisir entre l'anglais et l'allemand.

5- Liaisons maternelle/élémentaire/collège

Les enfants de GS connaissent déjà les classes d'élémentaire, car des projets communs sont mis en place. Les parents seront reçus par Mme MOUSSEAU lors d'une réunion en juin, afin de faciliter le passage en CP.

Les élèves de CM2 visiteront la cité scolaire Michelet au 3eme trimestre, et rencontreront les équipes pédagogiques et certains anciens élèves de Cabourg afin de faciliter le lien école/collège.

Les parents pourront également visiter les collèges lors des journées portes ouvertes.

Le nombre d'élèves partant pour le collège de St Exupéry étant très faible (entre 1 à 6 élèves par an), l'accompagnement se fait au coup par coup.

6- Des délégués de classe :

Mme MOUSSEAU trouve l'idée intéressante mais estime que ces choix pédagogiques relèvent de la compétence et du choix de l'équipe enseignante.

7- Problèmes de Sécurité

Les deux représentants des parents d'élèves relèvent deux problèmes de sécurité aux abords de l'établissement et souhaitent les mettre à l'ordre du jour.

- Une rampe qui présente un réel danger pour les enfants au niveau des escaliers menant à l'entrée-élève de l'école élémentaire, une demande a été faite aux services de la mairie mais qui reste toujours sans réponse.
- La nécessité de renforcer la sécurité rue Jacques Cabourg en affectant une personne aux horaires d'entrée et de sortie des élèves et à moyen terme améliorer la signalisation et la mise en place d'un ralentisseur.

Mme MOUSSEAU précise que ces problèmes techniques dépendent de la Mairie et elle nous invite à nous rapprocher de la municipalité afin d'obtenir de plus amples informations.

8- Bilan NAP

Mme MOUSSEAU estime que les choses se passent plutôt bien à Cabourg et que des informations complètes ont déjà été données lors du premier conseil d'école. Le suivi se fait dorénavant auprès de la Mairie, il ne sera donc pas à l'ordre du jour du prochain conseil. Une deuxième réunion de concertation va avoir lieu courant avril avec les différents acteurs de cette réforme (Mairie, Inspectrice de l'éducation nationale (IEN), Directeurs d'écoles, Directeurs des centres de Loisirs, Représentants des parents d'élèves...), afin de dresser un deuxième bilan de la mise en place des Nap et des possibles évolutions à y apporter, après 6 mois de mise en place.

9- Dates des Kermesses : déjà données au premier conseil d'école.

Les dates retenues sont le 20 juin pour la maternelle et le 26 juin pour l'école élémentaire.